

# Procédure pour un accouchement par voie basse Chez une parturiente cas possible ou confirmé Covid-19

## Avant l'accouchement

- Le professionnel de santé déjà habillé selon les normes recommandées pour l'admission, déshabille la patiente (qui porte un masque chirurgical) dans la salle d'isolement ;
- Les habits de la patiente doivent être mis dans un sac hermétiquement fermé et sera traité et désinfecté selon le protocole en vigueur ;
- La sage-femme prépare tout le matériel nécessaire ;
- La salle devrait être prête à chaque début de garde même s'il n'y a pas de patiente ;
- A l'intérieur de la salle d'accouchement :
  - ◆ Kit complet d'accouchement ;
  - ◆ Berceau pour accueillir le bébé ;
  - ◆ Table chauffante et le matériel de réanimation préparés ;
  - ◆ Conteneur haut pour déchets ;
- A l'extérieur de la salle d'accouchement :
  - ◆ Table d'habillage pour 2 personnes ;
  - ◆ Conteneur haut pour déchets ;
- La sage-femme et le médecin s'habillent selon la procédure d'habillage en vigueur pour le cas de Covid-19 ;
- Si le médecin ou la sage-femme étaient habillés à la salle d'isolement pour examen, se déshabiller et se rhabiller à la salle d'accouchement ;
- La brancardière transporte la parturiente jusqu'à devant la salle d'accouchement, elle doit porter des gants + masque FFP2 ;
- La sage-femme fait entrer la parturiente à la salle d'accouchement, puis l'installe sur la table d'accouchement.

## Pendant l'accouchement

- Réduire au maximum le nombre de personnes dans la salle (SF et médecin)
- Procédure d'accouchement habituelle, après installation des champs stériles ;
- La parturiente garde le masque au cours de l'accouchement, si besoin d'oxygène, mettre la lunette d'oxygène sous le masque ;
- Les prélèvements sanguins peuvent être réalisés normalement ;
- Mesurer la saturation maternelle en oxygène si nécessaire ( SAO2 doit être supérieure à 94 %) ;
- Le monitoring fœtal continu est recommandé ;
- Une extraction instrumentale peut être indiquée pour écourter le temps d'expulsion pour les parturientes symptomatiques si signes d'épuisement ou d'hypoxie ;
- Les selles peuvent contenir le virus , une hygiène stricte est nécessaire
- La sage-femme assure la réception du nouveau-né et avise le pédiatre en cas de besoin ;
- La sage-femme ne doit pas sortir de la salle ;
- Si le nouveau-né ne présente pas d'indication de prise en charge en néonatalogie, il doit être pris en charge selon les recommandations en vigueur et confié à sa mère ;
- Allaitement maternel est recommandé sous réserve de respecter les conditions d'hygiène spécifiques ;
- Si indication d'hospitalisation en néonatalogie : transfert selon le protocole en vigueur dans un incubateur fermé ;
- A la fin de l'accouchement, il faut désinfecter la salle selon les normes recommandées en cas de Covid-19.

## Après accouchement

- Retrait des champs par la sage-femme à la fin de l'accouchement, à mettre directement dans le conteneur à déchets adapté (ne pas déposer les déchets par terre) ;
- Faire une toilette de la parturiente par la sage-femme ;
- A la fin, la sage-femme se déshabille par étapes selon la procédure en vigueur ;
- La femme de ménage fait un premier ménage de la salle d'accouchement (nettoyage du sol et évacuation des déchets) ;
- La sage-femme se rhabille selon la procédure en vigueur pour prodiguer les soins au nouveau-né ;
- La parturiente et son nouveau-né restent en salle d'accouchement pendant les 2 heures du post partum sous la surveillance continue de la sage-femme ;
- A la fin des 2 heures elle les transfère vers l'unité d'isolement Covid-19 ;
- La brancardière transporte la parturiente vers le service des suites de couches Covid-19 en respectant le protocole de transfert intra-hospitalier ;
- Le médecin et la sage-femme se déshabillent un par un, selon le protocole en vigueur.

## Nettoyage de la salle d'accouchement (sous contrôle de la sage-femme)

- Protection de la femme de ménage : habillage à l'aide de la sage-femme par casaque non stérile, un masque FFP2, des gants, des sur-chaussures ;
- Procédure de nettoyage haut risque de contamination ;
- Elimination des déchets selon le protocole de haut risque de contamination.

## Suites de couches

- La femme et son nouveau-né sont installés dans une salle de suites de couches réservée aux patientes cas possibles ou confirmés Covid-19 ;
- Surveillance de la femme et du nouveau-né en post partum selon le protocole en vigueur par la sage-femme (port de masque FFP2+ callot + sur chaussures + casaque non stérile).
- La durée de l'hospitalisation et de l'isolement de la parturiente et de son nouveau-né dépend de leur état de santé.

En cas d'accouchement imminent dans une structure d'accouchement de transit, avant la référence, achever l'accouchement (au niveau de l'unité d'isolement préparée pour les malades Covid-19 et munie de l'équipement pour accouchement sécurisé). Après accouchement et surveillance de 2h, mettre en condition la mère et son nouveau-né et les transférer à la structure de référence Covid-19.